

7.01 LE SECRETARIAT GÉNÉRAL, LA BASE OPÉRATIONNELLE DE LA FMH

Après sept ans à la FMH, l'ancienne secrétaire générale, Anne-Geneviève Bütikofer, a décidé de relever un nouveau défi professionnel à la direction de l'association H+ Les hôpitaux de Suisse. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour son engagement sans faille et le travail accompli pour la FMH.

Le budget présenté pour 2018 est équilibré. Les mesures de stabilisation budgétaire décidées par la Chambre médicale sont maintenant mises en œuvre à 84% et produisent leurs effets.

Le taux de fluctuation du SG est légèrement plus élevé en 2018 que les années précédentes. Cela s'explique par des départs à la retraite ou le désir de nouveaux défis pour des collaborateurs et collaboratrices de longue date, par exemple. L'équipe actuelle, consolidée, se compose de personnes expérimentées et de nouvelles recrues qui collaborent déjà avec talent et motivation.

Le projet de rénovation du bâtiment de la FMH progresse, les exigences posées aux locaux de demain sont définies et la demande de permis de construire pourra être déposée en 2019.

Le projet I-Governance avance lui aussi de manière réjouissante. Le Secrétariat général devrait prochainement pouvoir introduire un système de gestion des documents servant à simplifier les processus et à améliorer l'efficacité.

Par ailleurs, il est prévu d'automatiser, et donc de simplifier, l'échange et la synchronisation des données entre la FMH et les sociétés médicales qui lui sont rattachées. Le projet lancé dans ce sens nous accompagnera ces prochaines années. Il



Dr iur. Ursina Pally Hofmann

Secrétaire générale de la FMH

Assurer l'opérationnel.

Ursina Pally Hofmann

visé aussi une amélioration de la convivialité, notamment pour le traitement des données par les membres.

Au-delà de ces projets, le personnel du Secrétariat général a jeté en 2018 les bases opérationnelles permettant à la FMH d'accomplir ses tâches conformément à la loi et à ses statuts.

7.02 SE RÉUNIR EST UN DÉBUT, RESTER ENSEMBLE EST UN PROGRÈS, TRAVAILLER ENSEMBLE EST UN SUCCÈS

Pour la division DDQ, l'année 2018 a été une succession de projets et de succès obtenus en partenariat. Les différentes étapes résumées ici rappellent qu'une relation de confiance réciproque et constante mène à la réussite.

Le 1er février 2018, l'ASQM a organisé une rencontre intitulée « Les registres de santé – où en est la Suisse? » conjointement avec le groupe de dialogue sur la recherche sur les soins et l'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de Berne. Une centaine de participants ont débattu de ce sujet passionnant avec des conférenciers de haut vol. Fin avril, lors de son premier symposium à Berne, l'ASQM a remis son nouveau prix, l'« Innovation Qualité », et récompensé des projets convaincants et éprouvés du domaine de la santé. Face à un public intéressé, les lauréats ont présenté leurs travaux sur les soins aux patients, la sécurité des patients, l'engagement contre la surabondance de soins et l'oncologie.

C'est également en avril que l'ASQM a publié l'itinéraire clinique des patients atteints du cancer colorectal, conjointement avec dix organisations professionnelles médicales et dix non médicales. Cette étape importante a été l'occasion pour l'ASQM de se lancer dans la deuxième phase du projet et de publier les critères de qualité pour le matériel d'information destiné aux patients, cette fois en collaboration avec la fondation Dialog Ethik.

L'approche interprofessionnelle et multisectorielle de l'ASQM a permis, en collaboration avec le dialogue qualité de l'ASQM et une communauté d'intérêts, de proposer une formation CAS en Suisse alémanique (Qualität in der Medizin für patientennahe Arbeitspraxis). La première mise au concours sera lancée en 2019 en coopération avec la Haute école spécialisée bernoise.

En matière de données et de démographie, l'année 2018 a été,

Esther Kraft

Cheffe de la division Données, démographie et qualité

20 organisations professionnelles publient

un itinéraire clinique interprofessionnel et intersectoriel.

Les données du relevé

à l'exception de la statistique médicale annuelle de la FMH, entièrement placée sous le signe du relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS) effectué par l'OFS. En avril 2018, l'OFS a justement publié les premiers résultats du relevé MAS de 2015. Ces résultats, qui permettent d'étayer le débat sur le revenu des médecins avec des informations basées sur les faits, sont comparables aux données des médecins de la RoKo, comme cela a été publié avec transparence en octobre 2018. Dans le cadre du relevé MAS 2017, notre division continue de défendre et de faire valoir les intérêts de nos membres et de nos organisations médicales.

ReMed, le réseau de soutien pour les médecins, a connu une année fructueuse. Ses services ont été très sollicités et le développement du programme s'est poursuivi. Un petit film d'animation explique et présente ReMed de manière ludique et captivante.

- [Qualité / ASQM](#)
- [Innovation Qualité](#)
- [Registres](#)
- [Statistique médicale](#)
- [ReMed](#)

*MAS permettent
d'étayer le débat sur
le revenu des
médecins avec des
informations basées
sur les faits.*

Esther Kraft

7.03 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX NOUVELLES STRUCTURES TARIFAIRES

En 2018, la division Médecine et tarifs hospitaliers a franchi une étape importante. Conjointement avec les sociétés de discipline concernées, elle a défini les prestations de base et les prestations supplémentaires de la réadaptation et les a soumises à la discussion avec les partenaires de SwissDRG SA. Le compromis ainsi obtenu a été repris dans la classification des procédures CHOP 2019 et s'applique désormais à tout le territoire helvétique. Ces éléments constituent la clé de voûte de la structure tarifaire ST Reha, qui est en cours de développement et dont l'introduction est prévue pour 2022.

Ces avancées ne doivent pas cacher les succès obtenus dans le domaine des soins somatiques aigus. Grâce à l'initiative de nos experts et à la coopération avec nos partenaires, le système tarifaire SwissDRG a intégré de nouvelles évolutions cliniques. En psychiatrie, les premières expériences avec le nouveau système tarifaire TARPSY sont remontées et notre division œuvre, là aussi avec les sociétés de discipline, pour une meilleure représentativité de la structure des prestations. Elle a par ailleurs analysé les nouvelles versions des tarifs hospitaliers et a pris position quant à une étude de faisabilité de SwissDRG SA pour le développement de forfaits ambulatoires, à l'image du système SwissDRG.

La FMH a fait valoir le point de vue du corps médical pour répondre aux questions soulevées par la mise en œuvre de la liste de l'OFSP « l'ambulatoire avant l'hospitalier ». La division a, par exemple, présenté plusieurs propositions pour que les critères justifiant une situation d'exception puissent être enregistrés plus facilement à l'avenir. Par l'intermédiaire d'une enquête représentative réalisée à la demande de notre division, les premiers retours des cantons dans lesquels les listes cantonales ont été introduites révèlent en effet que la majorité des médecins hospitaliers en soins somatiques aigus estiment que les tâches administratives ont beaucoup ou

Beatrix Meyer

Cheffe de la division Médecine et tarifs hospitaliers

La majorité des médecins hospitaliers concernés estiment que les tâches administratives ont beaucoup ou plutôt augmenté avec les listes « l'ambulatoire avant l'hospitalier ».

Beatrix Meyer

plutôt augmenté avec les listes cantonales. Il est prévu de continuer ce suivi.

→ [SwissDRG](#)

→ [TARPSY](#)

→ [ST Reha](#)

7.04 LE PARTENARIAT TARIFAIRE APPORTE DES SOLUTIONS APPROPRIÉES

La révision du tarif ambulatoire TARMED a, cette année encore, sollicité la majeure partie de nos ressources. Grâce à l'engagement inépuisable de tous, les travaux du projet TARCO (interne à la FMH) se sont conclus avec succès en mai 2018 par les [approbations unanimes de l'Assemblée des délégués et de la Chambre médicale](#). Puis, en septembre 2018, après des négociations longues, éprouvantes et parfois difficiles, le conseil d'administration de l'ats-tms SA a su faire preuve d'habileté et de persévérance et a réussi à adopter, [pour la première fois depuis quinze ans, une structure des prestations ambulatoires \(points tarifaires inclus\) révisée, appropriée et conforme aux principes de l'économie d'entreprise](#). C'est l'étape la plus importante franchie au cours des négociations avec les partenaires tarifaires curafutura, H+ et la CTM. En automne, [l'accord quasi unanime de l'Assemblée des délégués et de la Chambre médicale](#) pour cette structure des prestations négociée a ouvert la voie aux négociations sur les règles de facturation. Pas moins de 30 ateliers sont prévus pour négocier et fixer les règles de cumul et les limitations en concertation avec les sociétés de discipline.

Au cours de l'été 2018, la FMH et les associations d'assureurs-maladie, santésuisse et curafutura, se sont mises d'accord sur une nouvelle méthode de détection statistique pour les contrôles de l'économicité selon l'art. 56 al. 6 LAMal. Pour ce faire, l'analyse de la variance (analyse de régression) sur laquelle repose cette méthode a encore été affinée dans le but de réduire de manière significative le nombre de faux positifs.

L'OFSP poursuit le projet transAL jusqu'en 2020. Cette année, les premières adaptations de la nomenclature ont été apportées, entre autres, aux analyses du chapitre 5 qui concerne les laboratoires au cabinet. La FMH siège dans le groupe de suivi mais suite à une expertise juridique, le

Patrick Müller

Chef de la division Médecine et tarifs ambulatoires

Pour la première fois depuis quinze ans, les partenaires tarifaires sont arrivés à s'accorder sur une structure des prestations ambulatoires totalement révisée, appropriée et conforme aux principes de

comité de QUALAB a décidé une réorganisation. Les travaux dans ce sens seront poursuivis en 2019.

→ [Tarifs ambulatoires](#)

*l'économie
d'entreprise.*

Patrick Müller

7.05 RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

En 2018, la révolution numérique a débuté par l'abandon des connexions analogiques et RNIS et par la mort annoncée du fax. Les défaillances techniques de la téléphonie numérique qui ont affecté les cabinets médicaux durant le premier semestre ont montré la vulnérabilité créée par les bouleversements numériques. Hormis cette fragilité technique, l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la protection des données a mis en lumière la question délicate de la protection des données dans le domaine de la santé et c'est pourquoi notre division a élaboré des recommandations pratiques et divers documents à l'intention des médecins dans ces domaines. Grâce à l'engagement d'un collaborateur scientifique et d'une collaboratrice chargée du suivi des projets, nous avons pu poursuivre et intensifier notre travail dans le domaine de l'informatique au cabinet médical. Nous avons également élaboré des recommandations sur les exigences minimales en matière de sécurité informatique dans les cabinets médicaux, des contrats-types et des CG pour l'acquisition de services dans le « cloud », ainsi que des recommandations sur les plateformes d'évaluation des médecins.

En 2018, le DEP a lui aussi suivi le mouvement de la révolution numérique : le délai légal en vue de la participation des fournisseurs de prestations du secteur hospitalier au DEP et de l'implémentation de l'infrastructure technique est quasiment écoulé. La division a continué à œuvrer pour la défense des intérêts des médecins dans les commissions chargées de la mise en œuvre du DEP et, en collaboration avec le GTIP/IPAG, elle a poursuivi et adopté les travaux sur le rapport de transition électronique dans le DEP. Une étape importante a ainsi été franchie.

L'étude sur l'utilisation des services numériques de santé réalisée en 2018 en collaboration avec KPMG a montré que les médecins ne souhaitent passer à la numérisation de

Dr Reinhold Sojer

Chef de la division
Numérisation/eHealth

*La numérisation dans
le domaine de la santé
ne pourra aboutir
qu'en collaboration
avec le corps médical.*

Reinhold Sojer

leurs établissements médicaux que si cela profite aux patients. Une raison qui a poussé notre division à renforcer ses travaux dans le domaine de la télémédecine et à établir une vue d'ensemble des avantages mais aussi du niveau de numérisation souhaité par les médecins dans le domaine de la santé.

Tout au long de l'année 2018, le groupe de travail eHealth de la FMH a continué à épauler le département et la division eHealth. Nous saisissons l'occasion pour le remercier de son précieux travail.

[→ eHealth](#)

7.06 POUR UNE COORDINATION CONCERTÉE EN SANTÉ PUBLIQUE

Une prévention efficace est non seulement profitable à tout un chacun, mais aussi à la société tout entière. Pour y parvenir, il faut planifier et coordonner soigneusement les interventions et agir ensemble à plusieurs niveaux pour atteindre les groupes-cibles définis. A long terme, les différents acteurs impliqués doivent tirer à la même corde.

En 2018, la division Santé publique a continué à s'engager dans plusieurs projets communs en étroite collaboration avec des sociétés de discipline médicale, des organisations faitières du domaine de la santé, l'OFSP et d'autres organisations. Elle a notamment participé à la journée nationale de vaccination contre la grippe, dans le but de fournir des informations et des documents au corps médical et de sensibiliser la population pour augmenter à long terme le taux de couverture vaccinale. Elle s'est aussi continuellement impliquée dans la mise en œuvre et le développement des différentes stratégies contre les infections associées aux soins (Stratégie NOSO), la vaccination et l'antibiorésistance. A cela se sont ajoutés divers autres projets tels que la campagne de sensibilisation « [Médicaments au volant](#) », les recommandations pour les professionnels sur la prévention du suicide en lien avec un séjour psychiatrique et la participation à l'initiative populaire « [Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac](#) ».

Dans une large mesure, les médecins bénéficient de la confiance de la population, c'est pourquoi ils ont aussi davantage l'opportunité de réagir en fonction des besoins de leurs patients (window of opportunity). En 2018, la « Task Force on Prevention in Practice » s'est concentrée sur le projet « P-E-P » (prévention basée sur les preuves dans la pratique) dont l'objectif est de regrouper et de coordonner les programmes de prévention afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation. Mesures éducatives, travail de communication et

Barbara Weil

Cheffe de la division Santé
publique

***Durant l'hiver 2017/18,
331 000 consultations
médicales étaient
dues à la grippe.***

Barbara Weil

de coordination sont les points communs de ces programmes qui permettent un renforcement durable de la qualité de la prévention dans les soins de base.

La Commission de la santé publique de la FMH a poursuivi ses activités en tant que commission consultative du CC. La journée des délégués à la prévention a attiré de nombreux participants ce qui leur a permis d'approfondir l'échange régulier d'informations sur des sujets d'actualité et le travail au niveau national tout en relayant les demandes des organisations de base.

La question de la santé des médecins reste cruciale. Le symposium « Des médecins en bonne santé : de leurs études à la retraite » a été l'occasion d'aborder des sujets actuels tels que la numérisation, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, le début et la planification de la carrière mais aussi de présenter des ébauches de solutions et de nouveaux projets.

→ [Santé publique](#)

75-80
pour cent
de la population
suisse

consulte au moins une fois
par an.

7.07 LE SERVICE JURIDIQUE, LE BACK-UP DE LA FMH

Après 28 ans, mon prédécesseur, Hanspeter Kuhn, a quitté la FMH au printemps 2018 et s'est mis à son compte. J'aimerais lui adresser mes plus vifs remerciements pour sa fidélité et son excellent travail en tant que conseiller juridique de la FMH, mais aussi comme secrétaire général adjoint.

J'aimerais également remercier ma suppléante, Gabriela Lang, qui a dirigé la division par intérim jusqu'à mon arrivée à la FMH.

Début 2018, nous avons décidé de renforcer les ressources humaines du Service juridique, avec déjà quelques effets. Depuis juin 2018, les questions juridiques, pas moins de 1400 par an, sont traitées exclusivement par deux collaborateurs à temps partiel. Il a ainsi été possible de réduire de manière constante les temps d'attente des membres et d'améliorer la satisfaction générale. En plus de la qualité, le facteur temps joue un rôle primordial car les personnes qui demandent un renseignement sont régulièrement soumises à des délais.

Par ailleurs, cette mesure a permis de décharger les autres juristes et avocats, qui peuvent désormais concentrer leur attention sur la révision nécessaire du guide juridique, l'examen des demandes d'aide juridique et le suivi de différentes procédures. Le nombre croissant de procédures de consultation dans lesquelles la FMH est impliquée (une vingtaine en 2018) a également occasionné un important travail de réflexion et de coordination de notre part.

Les avocats et les juristes du Service juridique ont en outre fourni des conseils fiables aux organes et aux organisations médicales affiliées, participé à différents groupes de travail, donné plusieurs conférences sur des sujets divers relevant du droit et rédigé des articles juridiques.

Les rapports d'activité des entités intégrées dans l'organisation du Service juridique, à savoir le Bureau d'expertises extrajudiciaires, la Commission d'opposition de

Dr iur. Ursina Pally Hofmann

Cheffe de la division Service juridique

*La division a répondu
à près de 1400
questions juridiques
en 2018.*

l'ISFM et le secrétariat juridique de la Commission de déontologie sont présentés séparément.

- Droit
- Commission de déontologie
- Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH
- Réponses aux consultations

7.08 PLUS QUE JAMAIS, LA VOIX DES MÉDECINS DOIT SE FAIRE ENTENDRE

Pour le corps médical, l'année 2018 a été jalonnée de défis. Le calendrier de la politique de santé a largement déterminé la communication et le paysage médiatique: les enjeux politiques, la pression constante sur les coûts et les atteintes portées à la réputation des médecins ont exigé une communication externe accrue. Mais aussi à l'interne, la situation tendue a intensifié le besoin de communication et de concertation pour expliquer et diffuser les positions et les activités de la FMH.

Suite aux déclarations du président de la Confédération Alain Berset sur les revenus des médecins avoisinant les millions de francs, l'année 2018 a commencé sur les chapeaux de roue pour la division Communication. Les thèmes du revenu des médecins et des coûts de la santé ont ensuite accompagné notre travail tout au long de l'année. La numérisation, le dossier électronique du patient et la densité médicale avec des questions sur la surabondance de soins ou la pénurie de médecins ont aussi été les grands sujets de l'année, tout comme le pilotage des admissions, la féminisation de la médecine et le travail à temps partiel, autres sujets récurrents qui ont généré beaucoup de questions de journalistes. Mais l'apogée est arrivé en automne avec le débat sur l'assistance au suicide, suscitant un vif intérêt médiatique suite aux nouvelles directives de l'ASSM sur l'attitude face à la fin de vie et à la mort. En outre, les membres du Comité central ont répondu à plusieurs demandes d'interviews et participé à des émissions de télévision ou des tables rondes. La révision tarifaire a bien sûr occupé une place prépondérante dans la communication. Conjointement avec les partenaires tarifaires de l'ats-tms SA, la FMH a convoqué une conférence de presse en novembre pour annoncer une étape clé de cette révision, déclenchant un grand nombre de réactions dans les médias.

Dans la situation actuelle, il est plus important que jamais de

Charlotte Schweizer

Cheffe de la division
Communication

Les préparatifs pour le nouveau site internet ont été le projet le plus important de la division Communication.

Charlotte Schweizer

La division

faire entendre sa voix mais aussi de communiquer de manière réfléchie et factuelle. A terme, le sensationnalisme ne mène à rien et crée rapidement des ennemis. La division continuera de défendre les intérêts et le point de vue du corps médical en les rendant visibles et audibles. Depuis 2018, également sur Twitter : [@doctorfmh](#)

En tout cas, c'est certain: 2019 sera une année tout aussi passionnante.

- Communiqués de presse
- Dossiers politiques
- Recommandations aux parlementaires
- Papiers de position

***Communication traite
en moyenne dix
questions de
journalistes par
semaine.***

7.09 ANNÉE 2018 MOUVEMENTÉE POUR LA DIVISION TIC

La division a connu des changements importants. Deux postes clés ont été repourvus avec, en juillet, un passage de témoin à la tête de la division et, en octobre, le remplacement de l'administrateur technique du système. J'adresse ici mes plus vifs remerciements à mon prédécesseur Jürg Jau et à Simon Ryter pour leurs longs et loyaux services.

Des révisions internes (SCI et ANICT Business Analyse) ont permis de détecter un besoin d'agir également au niveau des TIC et d'intervenir progressivement. Quelques étapes importantes ont été franchies avant la fin 2018, et les travaux en suspens sont programmés pour 2019.

Le projet de la nouvelle stratégie TIC fixe les grandes lignes pour les prochaines années et positionne la division. Toute voile dehors, la division est en passe de devenir un prestataire interdisciplinaire et compétitif en mesure de répondre aux besoins de la FMH. Le regard fixé vers l'avenir sans perdre de vue les enjeux économiques, elle se doit d'offrir un savoir-faire adapté et éclectique aux utilisateurs, dont profiteront aussi les projets interdisciplinaires que la FMH sera amenée à mettre en œuvre. Les SLA permettront par ailleurs d'avoir une vue d'ensemble de toutes les prestations de la division TIC.

L'intégration d'un système de tickets d'assistance est dans les starting-blocks. Il servira tout d'abord à la gestion des demandes internes mais à moyen terme, il est prévu de l'élargir à tous les utilisateurs de la FMH. Ultérieurement, le nombre de tickets et les exigences des divisions devraient permettre d'identifier les possibilités d'optimisation. Un nouveau monitoring proactif surveille les systèmes / les composants de la FMH, grâce auquel différents services seront améliorés avec à la clé une meilleure performance et la réduction des pannes.

Dominik Kreuter

Chef de la division TIC

La division TIC est en passe de devenir un prestataire moderne, interdisciplinaire et compétitif.

Dominik Kreuter

La maintenance de l'application Abacus, y compris la gestion des utilisateurs, est désormais attribuée à la division. La gestion complète des utilisateurs a été adaptée et modélisée conformément aux spécifications du SCI.

Enfin, les bases ont été jetées pour un bus informatique (middleware / intergiciel). L'objectif est de consolider l'exploitation de toutes les interfaces internes et externes (p. ex. les organisations de base) afin de garantir la traçabilité de toutes les transactions et leur conformité avec la protection des données.

7.10 AU SERVICE DE NOS MEMBRES

La mobilité croissante des médecins travaillant en Suisse et l'augmentation continue du nombre d'annonces de changements ont placé le DLM devant des défis considérables en 2018. En 2018, l'Administration des membres a accueilli 1329 nouveaux membres et géré les données de 42 407 membres au total. Pour le DLM aussi, la protection des données est devenue un thème central : il a fallu optimiser et en partie automatiser les processus. Cette année, une attention particulière a été portée sur les demandes des membres et la collaboration avec les organisations de base.

2018 a été une année de consolidation pour le DLM, devant permettre à la FMH de proposer à l'avenir de nouveaux services.

Grâce au travail de coordination de l'Administration des membres, la FMH a participé avec la coopérative FMH Services, les Editions médicales suisses (EMH) et HIN à plusieurs congrès médicaux et foires. Cette présence permet à la FMH non seulement d'entretenir ses contacts avec les médecins sur place, mais aussi de répondre directement aux demandes et besoins du corps médical.

En 2018, la FMH a pour la première fois soutenu l'ASAM lors de sa participation aux Championnats suisses des métiers ([SwissSkills](#)) 2018. Au stand d'exposition interactif, qui a été particulièrement bien fréquenté, les visiteuses et visiteurs ont pu se faire une idée précise du travail quotidien au cabinet médical grâce aux assistantes médicales et médecins présents. Le succès considérable auprès du public prouve que l'équipe est parvenue à démontrer l'attractivité de la profession d'assistante médicale.

Claudia Blackburn

Cheffe du service Administration
des membres

1329
nouveaux
membres
en 2018.

→ [Affiliation](#)